

La troisième voie européenne

L'IA n'est pas un produit de plus : c'est une **métatechnologie** qui redistribue le pouvoir de décider. Face à elle, deux modèles dominant - la plateforme et l'État. L'Europe esquisse une troisième voie : la **souveraineté par le droit et par la conception**. ACF en est l'implémentation concrète.

Dans la lignée des travaux de l'**ISN** (Institut de la Souveraineté Numérique) × **iDFRights** - Benhamou, Cavada · 2026

« L'IA n'est pas seulement un outil ou une plateforme, c'est une **métatechnologie transformatrice** - la technologie derrière la technologie et tout le reste, elle-même productrice d'outils et de plateformes. »

Mustafa Suleyman · The Coming Wave, 2023



MODÈLE PLATEFORME

L'innovation par la concentration

La vitesse, le capital et les effets de réseau. Des agents puissants, déployés vite, à l'échelle mondiale.

RISQUE dépendance, captation de la décision, souveraineté érodée.



MODÈLE CENTRALISÉ

Le contrôle par la planification

L'IA pilotée par la puissance publique, intégrée verticalement, mise au service de l'ordre.

RISQUE surveillance, rigidité, subordination de l'individu au système.



ACF

TROISIÈME VOIE

La souveraineté par le droit et le design

RGPD, AI Act, **souveraineté décisionnelle**. L'autonomie est déléguée, mais reste gouvernée et réversible.

EXIGENCE outiller la doctrine - sinon elle reste un vœu.



La troisième voie a sa doctrine - **ISN, iDFRights, AI Act** - mais il lui manque le terrain. ACF apporte ce qui transforme un principe en pratique : **un standard ouvert, des outils, des cas, une simulation**. Le framework est gratuit pour les écoles et les formations ; l'écosystème entreprise reste sous contrat. **Standard ouvert, valeur protégée**.